

## 5<sup>ème</sup> journée mondiale de mobilisation contre les longs transports d'animaux vivants

12 juin 2020 – CIWF organise ce dimanche 14 juin 2020 la 5<sup>ème</sup> journée de mobilisation internationale contre les longs transports d'animaux vivants. A cette occasion, en France, CIWF et 4 ONG de protection animale ont interpellé de nouveau le ministre de l'Agriculture pour demander à l'Etat français de faire respecter la réglementation européenne en interdisant les exportations d'animaux vivants de notre territoire à destination de pays tiers et à suspendre l'ensemble des transports nationaux et départs par voie maritime dès lors que la température extérieure est supérieure à 30° C. Demander à ce que la France respecte la réglementation européenne n'est quand même pas démesuré !

### Des animaux, pas des marchandises

Chaque année depuis 5 ans, le 14 juin permet aux citoyens du monde entier de dire stop aux longs transports d'animaux vivants. Ce sont des animaux, pas des marchandises !

Initiée par CIWF, cette journée de mobilisation a permis en 2019 l'organisation de 180 actions dans 43 pays sur 6 continents ! Cette année, le contexte particulier post-COVID ne nous permet pas de descendre dans la rue. La mobilisation sera donc entièrement digitale. Les actions en ligne comprendront une Twitterstorm (tempête de tweets) mondiale de 11h00 à 13h00 le 14 juin. Nous encouragerons le public à tweeter le 14 juin contre les longs transports d'animaux vivants avec les hashtags #StopLiveTransport #BanLiveExports. Renseignements et inscriptions sur <https://fr.stoplivetransport.org/>

### La France ne prend jamais aucune mesure réelle et efficace !

La gestion de la crise de Covid-19 a été variable d'un pays à l'autre. La France, alors que nous traversons la plus grosse crise sanitaire du siècle, n'a pris aucune mesure concernant le transport d'animaux. Alors que les humains ne pouvaient plus circuler, les animaux ont continué d'être transportés à travers les frontières, favorisant ainsi le risque de zoonoses (maladies animales transmissibles à l'homme) et toutes les personnes en charge de leurs transports (chauffeurs, équipage de navires, gestionnaires d'animaux, vétérinaires, personnel aux postes frontaliers...) ont dû rester mobilisées et se sont donc mises en danger potentiel.

L'été approche, c'est la saison de tous les dangers pour les animaux. Météo France a annoncé des prévisions de températures globalement supérieures à la normale dans le sud de l'Europe

cet été encore. Alors que la réglementation (CE) 1/2005 stipule que les animaux ne doivent pas être transportés lorsqu'il fait plus de 30°C, les infractions sont toujours nombreuses et les contrôles et pénalités quasi inexistantes. Il est temps que la France prenne des mesures et fasse respecter la réglementation.

### Une avancée encourageante de la part des Pays-Bas

Depuis avril 2015, la France ne peut ignorer que la Règlementation européenne s'applique à tous les transports au départ de l'Union européenne, jusqu'au point de destination finale, même une fois qu'ils ont quitté l'Union Européenne. C'est en effet un arrêt de la Cour de Justice de l'UE qui l'a précisé le 23 avril 2015<sup>1</sup>. Pourtant, enquête après enquête, nous avons pu démontrer que la France ne respecte pas cette disposition de la Règlementation. Et elle n'a pas pris la mesure qui s'impose : ne pas autoriser ces exports hors UE.

A l'inverse, les Pays-Bas viennent de faire un pas dans la bonne direction, et décider de ne plus délivrer de certificats d'exportation d'animaux vivants vers des pays tiers lorsque des arrêts en postes de contrôle sont nécessaires une fois les frontières de l'UE franchies. C'est en fait l'application de la jurisprudence de la cour européenne de justice et tous les Etats membres devraient faire de même.

### Et au niveau européen ?

La stratégie européenne Farm to Fork annonce une révision du Règlement encadrant les transports d'animaux vivants, mais ne fixe aucun objectif. Pour CIWF, il n'y a aucun doute, il faut à minima viser la fin des exportations hors UE. Le Parlement européen vient d'ailleurs de valider la création d'une commission d'enquête sur les transports d'animaux vivants. Cela fait plusieurs années que CIWF porte auprès des eurodéputés cette demande de commission d'enquête qui a été refusée par la conférence des présidents lors de la précédente mandature, malgré une demande de plus de 220 eurodéputés – en tête desquels Pascal Durand. L'annonce de la mise en place de cette commission d'enquête est donc une victoire très encourageante, à quelques jours de la 5eme Journée internationale contre les longs transports d'animaux vivants organisée par CIWF et de nombreux partenaires.

### CIWF et 4 ONG françaises interpellent le ministre pour qu'il fasse respecter la réglementation

Dans [un courrier commun](#) adressé au ministre de l'Agriculture le 8 juin, 5 ONG, CIWF, la Fondation Brigitte Bardot, la LFDA, L214 et Welfarm demandent la fin des exportations d'animaux vivants hors de l'Union européenne sur le modèle de la décision des Pays-Bas et la suspension des transports lorsque la température extérieure est supérieure à 30°C comme prévu par la réglementation. Demander à ce que la France respecte la réglementation européenne n'est quand même pas démesuré !

---

<sup>1</sup> CJUE, arrêt du 23 avril 2015, Zuchtvieh-Export GmbH /Stadt Kempten

## Compléments d'informations :

Site dédié à la journée mondiale contre les longs transports : <https://fr.stoplivetransport.org/>

### Pourquoi le 14 juin ?

Le 14 juin 2015, 13 000 moutons périrent, après un voyage commencé à Midia en Roumanie. Personne n'est venu à leur secours. Des millions d'autres animaux endurent les terribles souffrances des transports sur de longues distances chaque année. C'est pourquoi, CIWF mène chaque année le 14 juin, la journée mondiale d'action "Stop aux longs transports".

### Les chiffres

Chaque année, près d'un milliard de volailles et 37 millions de bovins, porcs, moutons, chèvres, et équidés sont transportés vivants à l'intérieur de l'Union européenne et vers les pays tiers, à des milliers de kilomètres, pour être abattus à l'arrivée ou engraisés. Plus les transports sont longs, plus les risques de blessures.

### Quels sont les problèmes liés aux longs transports ?

- surpopulation - Les animaux sont entassés dans des camions ou des cales de bateaux. Beaucoup sont blessés ou piétinés à mort.
- épuisement et déshydratation - Ils peuvent être en transit pendant des jours, souffrir de températures extrêmes, rester sans nourriture et sans eau en quantité suffisante, sans repos. Certains en meurent.
- douleur et stress - Les animaux sont des êtres sensibles et ressentent la douleur et la peur durant les transports.
- mise à mort inacceptable - Les animaux sont souvent abattus à l'arrivée dans des conditions ne respectant pas les règles internationales en matière de bien-être animal.

### A propos de CIWF

*Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs professionnels de la production à la distribution dans leurs démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal. Plus d'informations : [www.ciwf.fr](http://www.ciwf.fr) et [www.agrociwf.fr](http://www.agrociwf.fr)*

### Contact presse

**CIWF France** : Claire Hincelin – [claire.hincelin@ciwf.fr](mailto:claire.hincelin@ciwf.fr) / 06 26 07 55 43